



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024**

Présidence : M. Dominique Berset, Président

Présents : 36 membres

Excusés : 13 membres, soit :

MM. Mirko Bonfadelli, Silvano Cardamoni, Patrick Dizerens, Yoann Dufour,
Vincent Freimuller, Thomas Gasser, André Hodder, Philippe Martin, Steve
Moro, Christian Simm
Mmes Sylviane Bonfadelli, Suzanne Dupuis Simm, Chantal Mellier

Absents : 3 membres (non excusés) soit :

MM. André Baumann, Franck Baumann, Jérôme Lancia

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2024, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N°5/2024 relatif au budget
- 3.- Nomination d'un ou d'une déléguée à l'AJENOL (Accueil de jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois)
- 4.- Divers.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président passe à l'adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 10 octobre 2024.

Monsieur Jean-Luc Aebischer demande si c'est possible à l'avenir d'avoir les résultats des votes sur le procès-verbal des prochaines séances du Conseil général ?

Le procès-verbal de la séance du jeudi 10 octobre 2024 est adopté par

Oui	32
Non	1
Abstention	1

Monsieur le Président procède à l'assermentation de 5 nouveaux membres à savoir : Mmes Lauren Deppierraz, Joëlle Maran, MM. François Deppierraz, Andrea Maran et Vincenzo Bellavere. Le Conseil général se compose maintenant de 57 membres.

COMMUNICATION DU BUREAU

Monsieur le Président rappelle aux différentes commissions et à toutes les personnes ayant des heures à faire valoir auprès de la Municipalité de transmettre leurs décomptes rapidement et si possible jusqu'au 24 décembre 2024.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Notre syndique, Madame Stéphanie Borgeaud nous informe que le PECC (Plan énergie climat communal) de la Commune a été envoyé la semaine 51 au Canton pour validation et que nous serons tenus au courant lors d'un prochain conseil.

D'autre part elle nous fait savoir que la Municipalité a eu un problème avec la distribution du dernier Boussens-info de l'année. Effectivement toute la partie nord du village, soit la Grand Rue, La Grange-aux-Aguets, Les Brits, etc. n'a pas reçu le journal fin novembre. Dommage, car

il y avait entre autre les dates des fenêtres de l'Avant, un joli article sur le départ de M. Jaques Favre, ainsi que diverses informations sur la vie de notre village. Toutefois, le journal est disponible sur le site de la commune.

Un représentant un peu insistant a été signalé dans le village, ce qui avait également été remarqué par la Municipalité. Elle a donc fait le nécessaire auprès de la gendarmerie qui a procédé à son contrôle. Il s'est avéré qu'il était en règle. Juste pour rappel, le porte à porte n'est pas interdit par la loi.

Madame la Syndique nous rappelle que l'Administration communale est fermée jusqu'au 6 janvier 2025.

Madame Sandrine Gaudard, nous informe que la Municipalité a renouvelé l'inscription de notre commune pour le duel.intercommunal Coop pour le mois de mai 2025. Pour rappel, le but étant de faire des minutes d'activité pour la commune afin de participer au classement. L'année passée nous avons terminé au 33ème rang. Le programme sortira en mars mais réservez déjà la date du 03.05.25 pour laquelle nous organiserons un rallye ainsi qu'un tournoi de Bubble-foot sur la matinée.

Monsieur Marco Baraldini nous fait savoir qu'un rendez-vous avec la DGM au sujet du postulat sur les 30km/h dans notre village sera pris début janvier 2025.

D'autre part, l'achat du terrain et son bornage du côté du cimetière, en zone ZUP, a été réalisé.

2. PREAVIS MUNICIPAL N°5/2024 RELATIF AU BUDGET 2025

Monsieur Claude Häggeli, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote.

Oui	34
Non	0
Abstention	5

Monsieur le Président nous donne lecture de l'extrait de PV qui est adopté avec 5 absentions.

3.- NOMINATION D'UN OU D'UNE DELEGUEE A L'AJENOL (ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS)

En effet, après la démission de Madame Sylviane Bonfadelli, il y a lieu de trouver un ou une remplaçante.

Madame Anne-Marie Duport propose Madame Magali Gabus, qui se présente et accepte la nomination sous les applaudissements de l'assemblée.

3. DIVERS

Comme chaque année, il y a lieu de désigner une association à qui les jetons de présence seront versés. Monsieur le Président nous informe qu'il a recueilli quelques propositions et a finalement retenu l'association « Ilenia my Life », association qui a pour but d'aider les familles dont les enfants sont atteints d'une maladie orpheline. La proposition est acceptée.

Madame la Syndique remercie l'assemblée pour la confiance accordée à la Municipalité tout au long de l'année écoulée et souhaite à tout le monde de belles fêtes de fin d'année et une Bonne et Heureuse Année 2025.

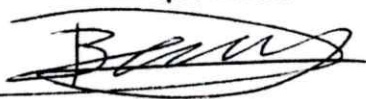
Elle nous annonce la désormais traditionnelle raclette servie à l'issue de la séance.

Monsieur le Président remercie l'ensemble des personnes présentes, souhaite encore la bienvenue aux nouveaux membres assermentés en début de séance et présente ses meilleurs vœux pour de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Il est 19h56

La séance est levée

Dominique Berset



Président

Danièle RoCHAT



Secrétaire